



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 24/01/2020

Stop à l'acharnement de l'OMS sur le vapotage.

L'Organisation Mondiale de la Santé est une nouvelle fois à l'origine d'une polémique sur la vape. Reprise par une grande partie de la presse française, les mots clés "d'absence de doute" sur la nocivité de la cigarette électronique font la une des articles sur le sujet. La Fivape dénonce ces traitements médiatiques à l'emporte pièce et la position ambiguë de l'OMS sur le vapotage.

La mise à jour de la FAQ dédiée à la cigarette électronique sur le site de l'OMS ([ici](#)), la publication d'un nouvel article ([ici](#)), ... et deux tweets. C'est tout ce qu'il aura fallu pour que reflévisse partout sur le web un discours anti-vapotage méthodique, et maintenant bien rodé. C'est dans ces publications, présentées sous la forme de questions/réponses, que l'OMS expose explicitement (et sans sourcer à aucun moment) des affirmations péremptoires.

On y apprend que « les cigarettes électroniques sont nocives pour la santé », que l'on n'a « pas assez de preuves pour encourager leur usage dans le cadre du sevrage tabagique » ou encore « qu'elles ne sont en aucun cas des produits sûrs ».

Trop, c'est trop. Sur quelles études l'OMS se base-t-elle pour écarter aussi fermement la vape du champ des possibles en matière de sevrage tabagique ? Pourquoi nie-t-elle l'existence d'études fiables favorables aux produits de la vape ?

Ce n'est pas la première fois que l'OMS n'apporte aucune rigueur scientifique à ses déclarations. Cela a déjà été le cas en juillet dernier : les médias s'étaient alors emparés de "l'incontestable nocivité" de la cigarette électronique, et la FIVAPE avait dénoncé dans son communiqué de presse cette absence totale de sources scientifiques dans le rapport incriminé.

De son côté, les professionnels du vapotage s'expriment sur la base d'arguments scientifiques, issus d'études indépendantes. Ainsi, c'est la science qui nous dit que :

- la cigarette électronique est au moins 95% moins nocive que la cigarette de tabac [1]
- les produits du vapotage comptent parmi les moyens les plus utilisés par les fumeurs dans leur tentative d'arrêt avec une aide, devant les substituts nicotiques [2].
- ils sont deux fois plus efficaces que ces derniers pour sortir les fumeurs du tabac [3].

Santé Publique France [4] vient confirmer ces résultats, précisant que l'e-cigarette est utilisée à plus de 99% par des fumeurs ou par des ex-fumeurs pour arrêter de fumer ou pour ne pas reprendre le tabac, et qu'elle a permis à plus de 700 000 personnes de sortir du tabac.

Nous demandons donc à l'OMS de ne plus exposer comme comparable la *prétendue* nocivité de la cigarette électronique face à l'**extrême nocivité avérée** des cigarettes de tabac, et de cesser de lancer des alertes sans objet contre la vape.

Le résultat est clair et catastrophique : les fumeurs sont maintenus dans le tabac, pour de fausses raisons, en les détournant de la meilleure solution de réduction du risque tabagique qui existe. Il s'agit d'un enjeu de santé publique trop important pour ne pas être pesé et réfléchi avant d'être présenté publiquement.

Et nous demandons à la presse de procéder aux vérifications nécessaires avant de rédiger un article : les recommandations de l'OMS concernant la sécurité des produits du vapotage sont déjà en vigueur en France depuis 2016. Les produits de nos professionnels, engagés et indépendants de l'industrie du tabac, ont permis à des centaines de milliers de français de sortir du tabac sans qu'aucune alerte sanitaire n'ait été formulée à leur sujet depuis près de dix ans.

[1] Public Health England, Smokefree 'Health Harms' – Impact of smoking vs vaping demonstration, Décembre 2018.

[2] Santé Publique France, Tentatives d'arrêt du tabac au dernier trimestre 2016 et lien avec Mois sans tabac : premiers résultats observés dans le Baromètre santé 2017, Mai 2018.

[3] New England Journal Of medicine, A Randomized Trial of E-Cigarettes versus Nicotine-Replacement Therapy, 2019.

[4] Santé Publique France, Baromètre de santé publique France 2017 – Usage de la cigarette électronique, tabagisme et opinions des 18-75 ans, juin 2019 »



La Fivape est une organisation professionnelle engagée en faveur du développement de la filière indépendante de l'e-cigarette et dans l'amélioration constante des exigences de sécurité et de qualité des produits de la vape. Indépendante de l'industrie du tabac et de l'industrie pharmaceutique, la Fivape s'engage au quotidien aux côtés de tous professionnels du vapotage.

www.fivape.org / contact@fivape.org